

DELIBERATION CA075-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2021-067 du 25 mai 2021 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 17 juin 2021 ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 29 juin 2021

Objet de la délibération : Création de la licence sciences pour la santé - parcours sciences infirmières - vote

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 8 juillet 2021, le quorum étant atteint, arrête :

La création de la licence sciences pour la santé - parcours sciences infirmières est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 27 voix pour, deux membres ayant quitté la séance.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services
Olivier HUISMAN*

Signé le 12 juillet 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 13 juillet 2021

LICENCE MENTION SCIENCES POUR LA SANTE-PARCOURS SCIENCES INFIRMIERES													
Année universitaire 2021-2022													
SEMESTRE 1 (S1)													
Enseignements				Durée			ECTS	Coefficient	Evaluation session 1		Evaluation session 2		
Domaines	Compétences	UE		CM	TD/TP	Tps Personnel			Enseignement clinique	Etudiant assidu	Etudiant dispensé d'assiduité	Etudiant assidu	Etudiant dispensé d'assiduité
Sciences Humaines-sociales-droit	C6	1.1	Psychologie-sociologie-anthropologie	40	15	20		3	3	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit
	C7	1.3	Législation-éthique-déontologie	20	20	10		2	2	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit
Sciences médicales	C4	2.1	Biologie fondamentale	20	5			1	1	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit
		2.2	Cycles de la vie et grandes fonctions	45	15	15		3	3	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit
		2.4	Processus traumatiques	30	10	10		2	2	Examen écrit/Devoir sur table	Examen écrit/Devoir sur table	Examen écrit/Devoir sur table	Examen écrit/Devoir sur table
		2.10	Infectiologie-hygiène	20	20	10		2	2	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique rencontrée en stage/dépôt sur MOODLE	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique rencontrée en stage/dépôt sur MOODLE	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique rencontrée en stage/dépôt sur MOODLE	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique rencontrée en stage/dépôt sur MOODLE
		2.11	Pharmacologie	35	10	5		2	2	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit
Sciences Infirmières	C1	3.1	Raisonnement-démarche clinique	15	25	10		2	2	Evaluation de groupe/Travail écrit d'analyse d'une situation clinique	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation clinique	Evaluation de groupe/Travail écrit d'analyse d'une situation clinique	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation clinique
	C3	4.1	Soins de confort et de bien être	6	34	10		2	2	Evaluation de groupe/Présentation orale à partir de l'analyse d'une situation clinique.	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation clinique/dépôt sur MOODLE	Evaluation de groupe/Présentation orale à partir de l'analyse d'une situation clinique.	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation clinique/dépôt sur MOODLE
Intégration des savoirs	C3	5.1	Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens		35	15		2	2	Evaluation de groupe/Travail écrit d'analyse d'une situation clinique/dépôt sur MOODLE	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation clinique/dépôt sur MOODLE	Evaluation de groupe/Travail écrit d'analyse d'une situation clinique/dépôt sur MOODLE	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation clinique/dépôt sur MOODLE
Méthodes de travail	C8	6.1	Méthodes de travail-TIC		25	25	2	2	Fiche de lecture réalisée individuellement à partir d'un article de recherche/Document tapuscrit	Fiche de lecture réalisée individuellement à partir d'un article de recherche/Document tapuscrit	Fiche de lecture réalisée individuellement à partir d'un article de recherche/Document tapuscrit	Fiche de lecture réalisée individuellement à partir d'un article de recherche/Document tapuscrit	
		6.2	Anglais		20	35	2	2	Assiduité et participation	Participation active Plateforme Mischool	Assiduité et participation	Participation active Plateforme Mischool	
Stage professionnel		5.8					175	5	5	Mise en œuvre et acquisitions des éléments des compétences/portfolio	Mise en œuvre et acquisitions des éléments des compétences/portfolio	Mise en œuvre et acquisitions des éléments des compétences/portfolio	Mise en œuvre et acquisitions des éléments des compétences/portfolio
TOTAL S1				700H	231	234	60	175	30	30			
Légende		Assiduité obligatoire sauf dispense		Assiduité obligatoire enseignement clinique			80%						
Conditions d'obtention des ECTS				Avoir obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne à chaque évaluation ou par application de modalités de compensation entre les UE 1.1 et 1.3, les UE 2.1 et 2.2, les UE 2.10 et 2.11. Calcul de la moyenne entre les 2 UE sans aucune note < à 9/20 à chaque UE									
Conditions d'obtention des ECTS enseignement clinique				Avoir effectué 80% du temps de stage + acquisition des éléments de chaque compétence évalués+ acquisitions des actes ,activités et techniques de soins évalués									

SEMESTRE 2 (S2)													
Enseignements				Durée			ECTS	Coefficient	Evaluation session 1		Evaluation session 2		
Domaines	Compétences	UE		CM	TD	Tps Personnel			Enseignement clinique	Etudiant assidu	Etudiant dispensé d'assiduité	Etudiant assidu	Etudiant dispensé d'assiduité
Sciences Humaines-sociales-droit	C6	1.1	Psychologie-sociologie-anthropologie	25	10	15		2	2	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit
	C5	1.2	Santé publique-économie de la santé	20	15	15		2	2	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit
Sciences médicales	C4	2.3	Santé-maladie-handicap-accidents de la vie	15	15	20		2	2	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit
		2.6	Processus psychopathologiques	30	10	10		2	2	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit
Sciences Infirmières	C1	3.1	Raisonnement-démarche clinique	5	25	20		3	2				
	C2	3.2	Projet de soins infirmier	5	15	5							
	C6	4.2	Soins relationnels	3	15	7		1	1	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit
	C4	4.3	Soins d'urgences	6	15	4		1	1	AFGSU	AFGSU	AFGSU	AFGSU
		4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	7	23	20		2	2	Préparation d'une perfusion avec calculs de doses en situation simulée	Préparation d'une perfusion avec calculs de doses en situation simulée	Préparation d'une perfusion avec calculs de doses en situation simulée	Préparation d'une perfusion avec calculs de doses en situation simulée
C7	4.5	Soins infirmiers et gestion des risques	10	10	5	1		1	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit	Examen écrit	
Intégration des savoirs	C1	5.2	Evaluation d'une situation clinique		20	30	2	2	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique	Présentation écrite de l'analyse d'une situation clinique	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique	Présentation écrite de l'analyse d'une situation clinique	
Méthodes de travail	C8	6.2	Anglais		10	40	2	2	Assiduité et participation	Participation active Plateforme Mischool	Assiduité et participation	Participation active Plateforme Mischool	
Stage professionnel		5.8					175	10	5	Mise en œuvre et acquisitions des éléments des compétences/portfolio	Mise en œuvre et acquisitions des éléments des compétences/portfolio	Mise en œuvre et acquisitions des éléments des compétences/portfolio	Mise en œuvre et acquisitions des éléments des compétences/portfolio
							175						
TOTAL S1				700H	126	183	41	350	30	30			
Légende		Assiduité obligatoire sauf dispense		Assiduité obligatoire enseignement clinique			80%						
Conditions d'obtention des ECTS enseignements				Avoir obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne à chaque évaluation ou par application de modalités de compensation entre les UE 1.1 et 1.2, les UE 3.1 et 3.2 Calcul de la moyenne entre les 2 UE sans aucune note < à 9/20 à chaque UE									
Conditions d'obtention des ECTS enseignement clinique				Avoir effectué 80% du temps de chaque stage + acquisition des éléments de chaque compétence évalués+ acquisitions des actes ,activités et techniques de soins évalués									
Conditions de passage en L2				Avoir validé les semestres 1 et 2 ou avoir obtenu 48 ECTS									
Conditions de redoublement en L1				Avoir obtenu entre 30 et 47 ECTS ou si < à 30 ECTS sur autorisation après passage en section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants									

LICENCE MENTION SCIENCES POUR LA SANTE-PARCOURS SCIENCES INFIRMIERES													
Année universitaire 2022-2023													
SEMESTRE 3 (S3)													
Enseignements			Durée				Enseignement clinique	ECTS	Coefficient	Evaluation session 1		Evaluation session 2	
Domaines	Compétences	UE	CM	TD	TP	Etudiant assidu				Etudiant dispensé d'assiduité	Etudiant assidu	Etudiant dispensé d'assiduité	
Sciences Humaines-sociales-droit	C5	1.2	Santé publique-économie de la santé/Service sanitaire UE mutualisée avec étudiants MMP	20	20	35		3	3				
Sciences médicales	C4	2.5	Processus inflammatoires et infectieux	30	10	10		2	2				
		2.8	Processus obstructifs	30	10	10		2	2				
		2.11	Pharmacologie-thérapeutiques	15	5	5		1	1				
Sciences Infirmières	C2	3.2	Projet de soins infirmiers	5	15	5		1	1				
	C9	3.3	Rôles infirmiers-organisation du travail-interprofessionnalité	10	10	5		1	1				
	C6	4.2	Soins relationnels	4	36	10		2	2				
	C5	4.6	Soins éducatifs et préventifs/Service sanitaire UE mutualisée avec étudiants MMP	4	21	25		2	2				
Intégration des savoirs	C2/C6	5.1	Communication-conduite de projet		40	60		4	4				
Méthodes de travail	C8	6.2	Anglais		10	40		2	2				
Stage professionnel		5.8					245		7				
Service sanitaire							105	10	3				
TOTAL S3			700H	118	177	55	350	30	30				
Légende			Assiduité obligatoire sauf dispense	Assiduité obligatoire enseignement clinique			80%						
Conditions d'obtention des ECTS		Avoir obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne à chaque évaluation ou par application de modalités de compensation (confère UE concernées)											
Conditions d'obtention des ECTS enseignement clinique		Avoir effectué 80% du temps de chaque stage + acquisition des éléments de chaque compétence évalués+ acquisitions des actes ,activités et techniques de soins évalués											

SEMESTRE 4 (S4)													
Enseignements			Durée				Enseignement clinique	ECTS	Coefficient	Evaluation session 1		Evaluation session 2	
Domaines	Compétences	UE	CM	TD	TP	Etudiant assidu				Etudiant dispensé d'assiduité	Etudiant assidu	Etudiant dispensé d'assiduité	
Sciences Humaines-sociales-droit	C7	1.3	Législation-éthique-déontologie	30	20	25		3	3				
Sciences médicales	C4	2.7	Défaillances organiques et processus dégénératifs	30	10	10		2	2				
Sciences Infirmières	C8	3.4	Recherche	20	15	15		2	2				
	C10	3.5	Encadrement des professionnels de soins	10	20	20		2	2				
	C4	4.3	Soins d'urgences	3	18	4		1	1				
		4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	6	34	10		2	2				
	C7	4.5	Soins infirmiers et gestion des risques	10	10	5		1	1				
	C5	4.6	Soins éducatifs et préventifs		15	35		2	2				
Intégration des savoirs	C5/C10	5.4	Soins éducatifs-formation des professionnels et des stagiaires		40	60		4	4				
Méthodes de travail	C8	6.2	Anglais		5			1	1				
Stage professionnel		5.8					350	10	10				
Service sanitaire													
TOTAL S4			700H	109	187	54	350	30	30				
Légende			Assiduité obligatoire sauf dispense	Assiduité obligatoire enseignement clinique			80%						
Conditions d'obtention des ECTS enseignements		Avoir obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne à chaque évaluation ou par application de modalités de compensation (confère UE concernées)											
Conditions d'obtention des ECTS enseignement clinique		Avoir effectué 80% du temps de stage + acquisition des éléments de chaque compétence évalués+ acquisitions des actes ,activités et techniques de soins évalués											
Conditions de passage en L3		Avoir validé les S 1,2, 3 et 4 ou avoir validé S1 et S2 + 48 ECTS au S3 et S4											
Conditions de redoublement en L2		Avoir obtenu entre 90 et 107 ECTS ou si < à 90 ECTS sur autorisation après passage en section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants											

SEMESTRE 5 (S5)

Enseignements		Durée				Enseignement clinique	ECTS	Coefficient	Evaluation session 1		Evaluation session 2	
Domaines	Compétences	UE	CM	TD	TP				Etudiant assidu	Etudiant dispensé d'assiduité	Etudiant assidu	Etudiant dispensé d'assiduité
Sciences médicales	C4	2.6	Processus psychopathologiques	30	10	10		2	2			
		2.9	Processus tumoraux	30	10	10		2	2			
		2.11	Pharmacologie-thérapeutiques	30	10	10		2	2			
Sciences infirmières	C9	3.3	Rôles infirmiers-organisation du travail-interprofessionnalité	10	20	20		2	2			
		C6	4.2	Soins relationnels		20		5	1			1
	C4	4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	6	34	10		2	2			
		4.7	Soins palliatifs et fin de vie	10	20	20		2	2			
Intégration des savoirs	C4/C9	5.5	Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins (UI mutualisée avec étudiants en médecine)		50	60		5	5			
Méthodes de travail	C8	6.2	Anglais		10	55		2	2			
Stage professionnel		5.8						350	10			10
TOTAL S5			700H	116	184	50	350	30	30			
Légende			Assiduité obligatoire sauf dispense	Assiduité obligatoire enseignement clinique			80%					
Conditions d'obtention des ECTS		Avoir obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne à chaque évaluation ou par application de modalités de compensation (confère UE concernées)										
Conditions d'obtention des ECTS enseignement clinique		Avoir effectué 80% du temps de chaque stage + acquisition des éléments de chaque compétence évalués+ acquisitions des actes ,activités et techniques de soins évalués										

SEMESTRE 6 (S6)

Enseignements		Durée				Enseignement clinique	ECTS	Coefficient	Evaluation session 1		Evaluation session 2	
Domaines	Compétences	UE	CM	TD	TP				Etudiant assidu	Etudiant dispensé d'assiduité	Etudiant assidu	Etudiant dispensé d'assiduité
Sciences Infirmières	C7	4.8	Qualité des soins-Evaluation des pratiques	15	20	20		2	2			
	C8	3.4	Recherche	20	45	160		8	2			
C8	5.6							6				
Intégration des savoirs	Choix de 2 UE sur 5 domaines		UE Domaine de consolidation 1	10	25	10		2	2			
			UE Domaine de consolidation 2	10	25			2	2			
		UE Optionnelle soins pédiatriques	15	20								
		C8-UE organisée hors programme si candidats	10	25								
Méthodes de travail	C8	6.2	Anglais		5	10		1	1			
Stage professionnel		5.8						485 H	15			15
TOTAL S6			700H	45	130	40H		525 inclus 40H d'accompagnement individualisé	30			30
Légende			Assiduité obligatoire sauf dispense	Assiduité obligatoire enseignement clinique			80%					
Conditions d'obtention des ECTS enseignements		Avoir obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne										
Conditions d'obtention des ECTS enseignement clinique		Avoir effectué 80% du temps de stage + acquisition des éléments de chaque compétence évalués+ acquisitions des actes ,activités et techniques de soins évalués										
Conditions d'obtention de la licence et du diplôme d'état		Avoir obtenu 180 ECTS										
Conditions de présentation au jury de diplôme d'état		150 ECTS du S1 au S5 + avoir réalisé l'ensemble des épreuves des UE du S6 et 90% du temps de stage sur les 3 ans										
Conditions de redoublement en L3		< à 150 ECTS										